

Comité Syndical

Saintes – 05 décembre 2024

Bienvenue

Horaire de démarrage 14h15

SOLURIS

SOLUTIONS NUMÉRIQUES TERRITORIALES
INNOVANTES

Informations techniques pour la visio

- ① **Transmission en direct** : Décalage entre 30 et 60 sec

- ① **Participant(e)s à distance:**
 - ① Merci d'envoyer vos nom et prénom via la section questions-réponses en ligne ("*chat*")

 - ① Pour intervenir en séance, utiliser la messagerie en ligne (questions-réponses) ("*chat*")

 - ① Seuls les délégués peuvent voter / intervenir en séance

 - ① Rôle du modérateur

Ordre du jour

A. Désignation d'un secrétaire de séance

B. Validation du procès-verbal de la réunion précédente

C. Délibérations

- ⊙ Rapport des décisions de la Présidente, des délibérations prises en Bureau Syndical, des passations de marchés et contrats, dans le cadre des délégations du Comité Syndical
- ⊙ Composition de Soluris
- ⊙ Tableau des effectifs
- ⊙ Règles de remisage des véhicules et répartition de la flotte automobile
- ⊙ Adhésion à l'AFIGESE
- ⊙ Convention cadre du CDG 17
- ⊙ Ligne de trésorerie

D. Actualités et information

- ⊙ Présentation de l'activité de Soluris
- ⊙ Présentation de la situation financière de Soluris
- ⊙ Avancement du plan d'actions suite au rapport de la Chambre Régionale des Comptes
- ⊙ Point de situation Géo17

E. Questions diverses

- ⊙ Cyber Sécurité : directive NIS 2

A.
Désignation d'un(e) secrétaire
de séance



B.
Validation du procès verbal de la
réunion de Comité Syndical
du 26 septembre 2024



C. Délibérations



1. Composition du Syndicat

🕒 Structure nouvelle issue des fusions :

Commune nouvelle « Rives de Boutonne » regroupant les communes de Nuailly sur Boutonne et Saint-Georges de Longuepierre à compter du 1^{er} janvier 2025

🕒 Nombre de membres mis à jour = 563

2. Rapport sur les décisions de la présidente

Délibérations prises en bureau syndical, des passations de marchés et contrats dans le cadre des délégations du Comité Syndical

Décisions de la Présidente :

DATE	OBJET
07 octobre 2024	Décision portant sur l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables
20 novembre 2024	Décision portant sur l'homologation du Référentiel Général de Sécurité de Soluris

Délibérations prises par le Bureau Syndical en 2024 :

DATE DU BUREAU SYNDICAL	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
26/09/2024	Recrutement d'un Gestionnaire de Comptabilité (H/F)
26/09/2024	Mise à jour délibération forfait mobilités durables
26/09/2024	Intégration des agents de maîtrise au titre des agents éligibles aux IHTS
25/10/2024	Recrutement d'un Conseiller Technique (H/F)
13/11/2024	Contrat collectif d'assurance prévoyance (maintien de salaire)
13/11/2024	Recrutement d'un Référent de qualité et de conformité des données (H/F)
13/11/2024	Recrutement d'un Chargé d'optimisation des processus et études financières (H/F)
13/11/2024	Recrutement d'un Conseiller expert fonctionnel (H/F) Domaine dématérialisation

- ⊙ **Marchés conclus depuis le dernier CS : Sans objet**

- ⊙ **Marchés en cours de passation :**
- ⊙ Acquisition et maintenance d'une solution de gestion des autorisations d'urbanisme
 - ⊙ En cours de négociation
 - ⊙ Notification prévisionnelle : décembre 2024
- ⊙ Développements du logiciel MADIS (conformité au RGPD)
 - ⊙ Lancement AAPC : 24/10/2024
 - ⊙ Notification prévisionnelle : janvier 2025

- ⊙ **Marchés en cours de préparation :**
- ⊙ Titres restaurants pour les agents de Soluris
 - ⊙ Lancement AAPC prévisionnel : décembre 2024
 - ⊙ Notification prévisionnelle : janvier / février 2025

3. Tableau des effectifs

SITUATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS A LA DATE DU COMITE

Statut des agents	Temps de travail	Type d'emploi	Nombre
Fonctionnaires titulaires /stagiaires	Complet	Permanent	38
Agents contractuels	Complet	Permanent	22
Agents contractuels (contrats aidés, apprentis, stagiaires)	Complet	Non permanent	3
TOTAL			63

Proposition de modification :

- 30 suppressions
- 1 création

Grade	Nombre de postes	Motif
Emploi fonctionnel de Directeur Général des Services	-1	Recommandation de la Chambre Régionale des Comptes
Attaché	-1	Poste non occupé
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	-2	Poste non occupé
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	-2	Poste non occupé
Rédacteur	+1	Prévisionnel promotion interne
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	-2	Poste non occupé
Adjoint administratif	-2	Poste non occupé
Ingénieur en Chef hors classe	-1	Poste non occupé
Ingénieur en Chef	-1	Poste non occupé
Ingénieur Principal	-3	Poste non occupé
Ingénieur	-1	Poste non occupé
Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	-1	Poste non occupé
Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	-2	Poste non occupé
Technicien	-3	Poste non occupé
Adjoint technique Principal de 1 ^{ère} classe	-1	Poste non occupé
Adjoint technique	-4	Poste non occupé
Contractuels	-3	Poste non occupé

Suppression de l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services

Recommandation n° 9. : régulariser la situation statutaire du directeur général des services en mettant fin à son détachement sur un emploi fonctionnel irrégulier [**non mise en œuvre**].

Conséquences

Réintégration de l'agent au sein de son grade => Ingénieur en chef hors classe
Décharge de fonctions de l'agent le 1er jour du 3ème mois suivant l'information de l'assemblée délibérante

Rappel des étapes

- **21 octobre 2024** : Convocation du CST ;
- **28 octobre 2024** : Remise en main propre à l'agent de la convocation à un entretien préalable ;
- **5 novembre 2024** : Avis du CST sur la suppression de l'emploi de DGS ;
- **12 novembre 2024** : Entretien entre l'agent et Madame la Présidente ;
- **5 décembre 2024** : Délibération du Comité syndical sur la suppression de l'emploi fonctionnel et information de la décharge de l'agent ;
- Notification d'un arrêté de fin anticipée de détachement à l'agent ;
- **1er mars 2025** : Fin du détachement et réintégration sur l'emploi d'ingénieur en chef hors classe vacant.

4. Règles de remisage des véhicules et répartition de la flotte automobile

Afin de permettre à ses agents de réaliser les prestations proposées à ses adhérents, Soluris dispose d'une flotte automobile. Celle-ci doit être renouvelée cette fin d'année.

Afin de formaliser et régulariser son usage, il convient, conformément aux recommandations du rapport de la Chambre Régionale des Comptes de Septembre 2024 (extrait ci-après), de décrire la répartition de la flotte au sein des équipes et directions et de présenter un règlement d'usage des véhicules.

Recommandation n° 10. : mettre en place un suivi de l'utilisation des véhicules de service et des consommations de carburant, soumettre au comité syndical les règles de remisage des véhicules au domicile des agents en tenant compte des réelles contraintes professionnelles et valoriser les avantages en nature accordés [**non mise en œuvre**].

Répartition de la flotte au sein des directions :

	Directions / Services	Lieu de remisage *	AFFECTATION	CONDUCTEUR Principal
1	DIRECTION DES ADHÉRENTS	SIEGE SOLURIS	VEHICULE DE SERVICE	Conseiller territorial
2	DIRECTION DES ADHÉRENTS	SIEGE SOLURIS	VEHICULE DE SERVICE	Conseiller territorial
3	DIRECTION DES ADHÉRENTS	SIEGE SOLURIS	VEHICULE DE SERVICE	Conseiller territorial
6	DIRECTION DE L'EXPLOITATION	CDC Oléron (St Pierre d'Oléron)	VEHICULE DE SERVICE	Conseiller numérique mutualisé
4	SOLURIS	SIEGE SOLURIS	VEHICULE DE SERVICE	Tous/mutualisé
5	SOLURIS	SIEGE SOLURIS	VEHICULE DE SERVICE	Tous/mutualisé
7	SOLURIS	SIEGE SOLURIS	VEHICULE DE SERVICE	Tous/mutualisé
8	SOLURIS	SIEGE SOLURIS	VEHICULE DE SERVICE	Tous / mutualisé
9	SOLURIS	SIEGE SOLURIS	VEHICULE DE SERVICE	Tous / mutualisé
10	SOLURIS	SIEGE SOLURIS	VEHICULE DE SERVICE	Tous / mutualisé
11	SOLURIS	SIEGE SOLURIS	VEHICULE DE SERVICE	Tous / mutualisé
12	SOLURIS	SIEGE SOLURIS	VEHICULE DE SERVICE	Tous / mutualisé
13	DIRECTION DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE	Saint Palais sur mer	VEHICULE DE SERVICE	Conseiller numérique
14	DIRECTION DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE	Saint Palais sur mer	VEHICULE DE SERVICE	Conseiller numérique

*: remisage à domicile toléré si le service est autour du domicile de l'agent (40 km).

5. Adhésion à l'AFIGESE

Dans sa démarche d'optimisation de ses finances, Soluris a procédé au recrutement d'une Directrice des Affaires Financières. Dans cette optique, et afin de renforcer nos compétences internes, il est proposé que Soluris adhère à l'association AFIGESE.

L'AFIGESE est un réseau de professionnels des collectivités territoriales. Il réunit sous une même bannière les professionnels des finances publiques locales, de la gestion publique locale et de l'évaluation des politiques publiques, et plus largement du management public territorial.

Ses activités reposent sur des échanges de savoirs et de savoir-faire et visent à la diffusion d'acquis professionnels par l'information, le débat et la formation.

L'AFIGESE permet de bénéficier des avantages suivants :

- ⊙ des tarifs préférentiels aux formations, aux journées d'actualité et aux Assises (accordés à l'ensemble du personnel de l'organisme adhérent) ;
- ⊙ d'accéder à un ou plusieurs groupe(s) de travail de l'AFIGESE (accès réservé au représentant de l'organisme ou à un suppléant) ;
- ⊙ de recevoir gratuitement l'ensemble des productions de l'AFIGESE (envoi réservé au représentant de l'organisme) ;
- ⊙ d'accéder à l'espace collaboratif dédié aux adhérents (accessible aux représentants). Avec Talkspirit, discutez et échangez sur une plateforme de discussion entre pairs, accédez à l'annuaire des adhérents et à un espace ressources documentaires complet. Lien de connexion ;
- ⊙ de diffuser gratuitement des offres d'emplois de la collectivité adhérente ;
- ⊙ de tarifs avantageux avec nos partenaires presse.

La cotisation annuelle du 1er janvier au 31 décembre :

Structures		Tarifs 1er représentant	Tarifs 2è et 3è représentant -15%	Forfait GROUPE 4 - 10 représentants	Tarif par reprst suppl.
Collectivités territoriales et leurs établissements publics	< 10 000 habitants	95 €	80€	335€	33 €
	>=10 000 et <20 000 habitants	185 €	162€	670€	67 €
	>=20 000 et <50 000 habitants	215 €	188€	785€	78 €
	>= 50 000 et <100 000 habitants	295 €	255€	1060€	106 €
	>= 100 000 habitants	365 €	318€	1320€	132 €
Autres personnes morales de droit public		365 €	318€	1320€	132 €
Individuels (adhérent personne physique)		23 €			

L'Adhésion auprès de l'AFIGESE s'élèvera au maximum à 365 euros, en attente de leur retour pour bénéficier du tarif à 295 euros.

6. Convention cadre du CDG 17

Le CDG17 simplifie l'adhésion à ses missions facultatives et propose à ses bénéficiaires une nouvelle convention-cadre.

À compter du 1er janvier 2025, cette convention-cadre permettra aux collectivités d'adhérer en une seule procédure à la majorité des missions facultatives proposées par le centre de gestion, et de résilier simultanément les conventions antérieures.

Cela se fera en 4 étapes :

1. Délibération de l'organe délibérant afin d'autoriser l'adhésion aux missions facultatives proposées par le CDG17 et la signature de la convention-cadre.
2. Signature de la convention par la collectivité, en deux exemplaires, après avoir complété la première page avec les informations de la délibération prise par l'organe délibérant.
3. Envoi des deux exemplaires de la convention signée par voie postale au CDG17.
4. Réception de la convention signée par le CDG17, puis renvoi d'un exemplaire à la collectivité.

La signature de la convention n'engage pas la collectivité à recourir à toutes les missions facultatives, mais a pour seul objet de les présenter dans un document unique et de simplifier la démarche d'adhésion. La mise en œuvre d'une mission reste soumise au recours à la fiche de saisine correspondante.

7. Ligne de trésorerie

Comme chaque année, par mesure de précaution, Soluris souscrit une ligne de crédit. Il est important de pouvoir sécuriser Soluris en cas de tension exceptionnelle de trésorerie.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, d'autoriser la Présidente à prendre toute décision et passer les actes nécessaires à la mise en œuvre, à tout moment, d'une ligne de trésorerie (dite interactive) d'un montant maximum de 250.000 euros auprès de la Caisse d'Épargne, selon un taux d'intérêt €STR + marge 0,40% pour une période d'un an.

Les conditions de la ligne de trésorerie que Soluris souhaite contracter sont les suivantes :

Montant :	250.000 euros
Durée :	12 Mois (MAXIMUM préciser la durée)
Taux d'intérêt :	€STR 1 + marge de 0,40 %
Paiement des intérêts :	chaque mois civil par débit d'office
Frais de dossier :	350 EUROS prélevés en une seule fois
Commission d'engagement :	NEANT
Commission de non-utilisation :	0,30 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen périodicité identique aux intérêts

D. Actualités et information

Soluris sécurise vos évolutions SI



- ⦿ Mutation ou arrivée d'un agent
- ⦿ Accompagnement sur la sécurisation d'une installation de vidéosurveillance
- ⦿ Accompagnement sur la mise en place de postes publics

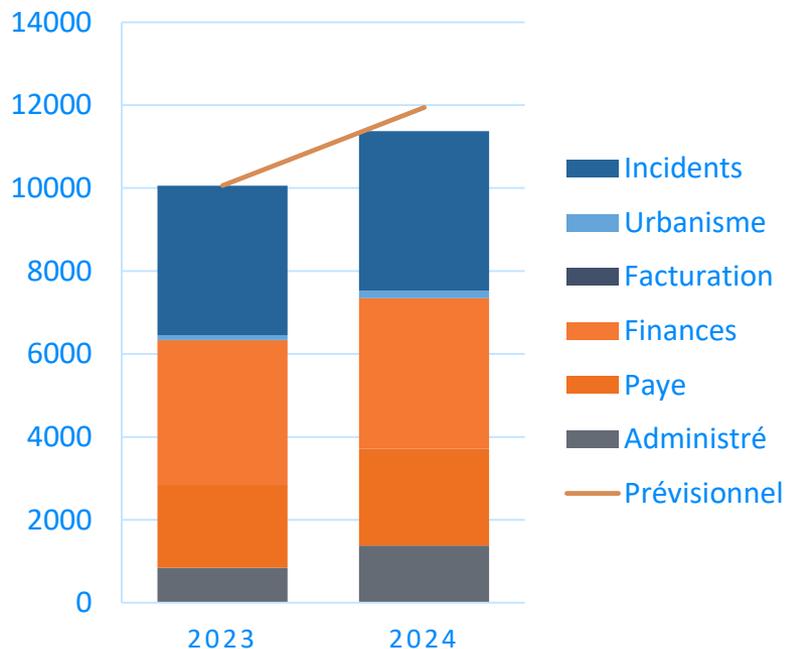
Un accompagnement expert pour des changements maîtrisés

Assistance aux adhérents et prestations courantes

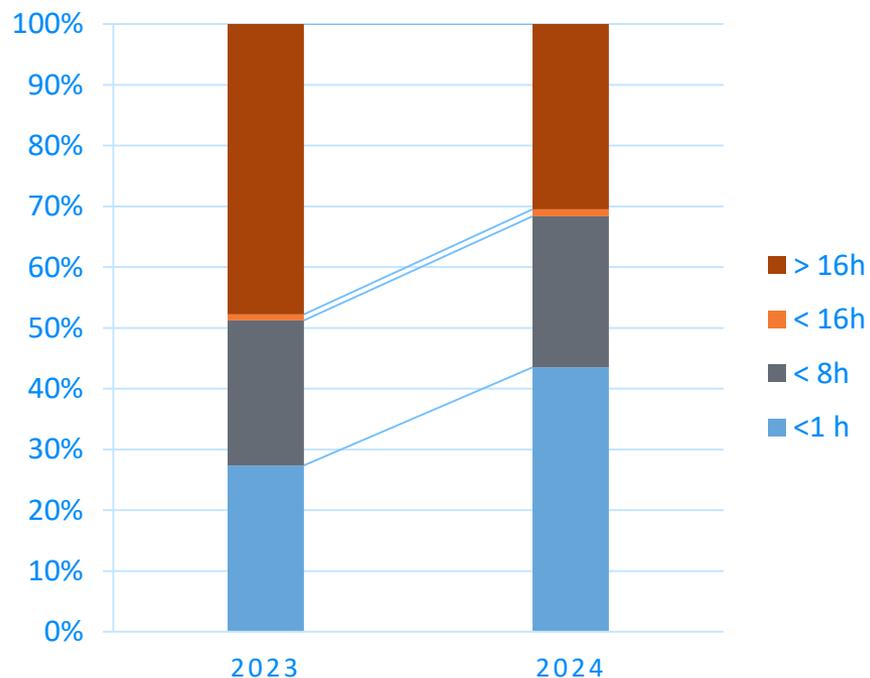
- ① Directions: Centre de Services et Direction de l'Exploitation
- ① Objectifs : réactivité, maintien de la continuité de service
- ① Missions principales
 - ① Assistance logicielle et technique
 - ① Déploiements sur site
 - ① Maintenance et supervision
 - ① Formations collectives
 - ① Projets techniques

Volume d'assistance et réactivité

VOLUMÉTRIE DES TICKETS ASSISTANCE ET INCIDENTS VIA NOTRE PORTAIL



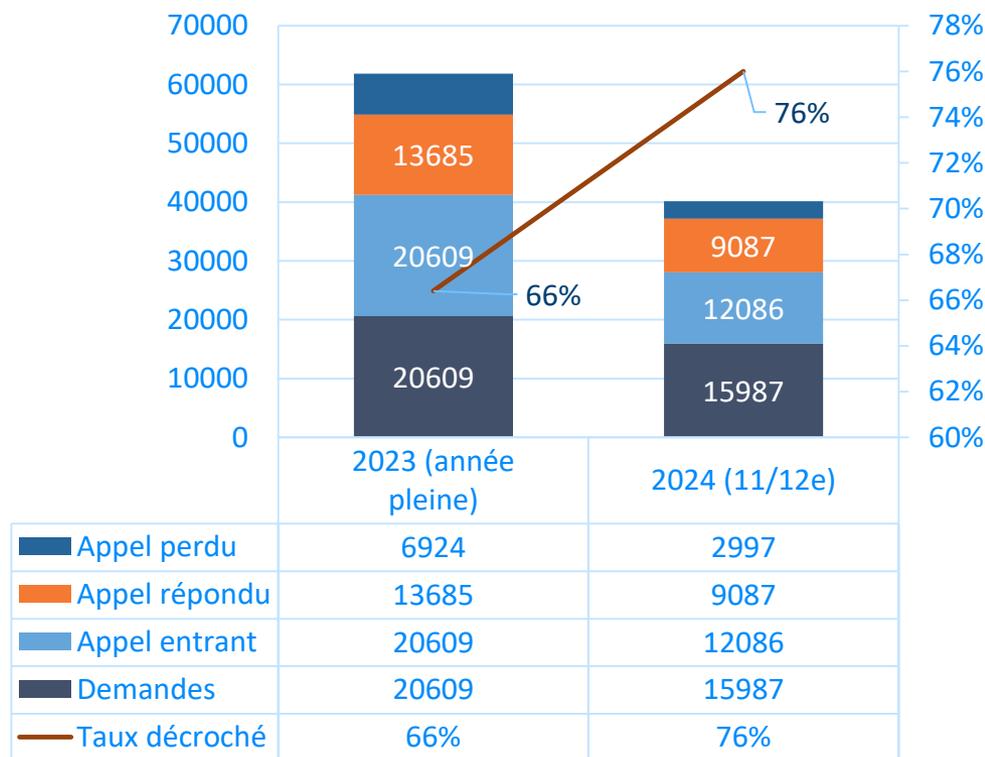
DÉLAIS DE RÉOLUTIONS DES TICKETS



Sur cette trajectoire, ↗ 19% de tickets pour 2024 (environ 12 000)

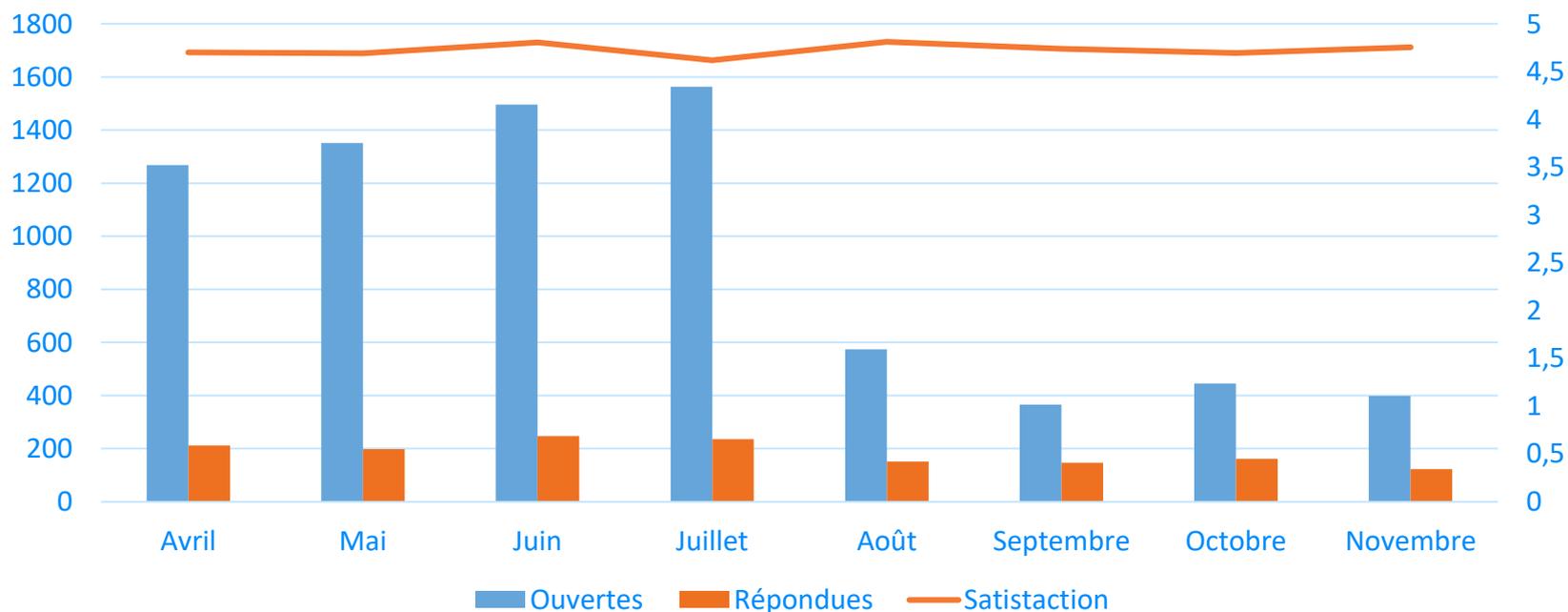
Début décembre, délais de résolutions améliorés

Joignabilité du Centre de services par téléphone



- ⦿ Baisse de 66% du nombre d'appels depuis la mise en place du portail
- ⦿ Taux de décroché en amélioration (+10 points)

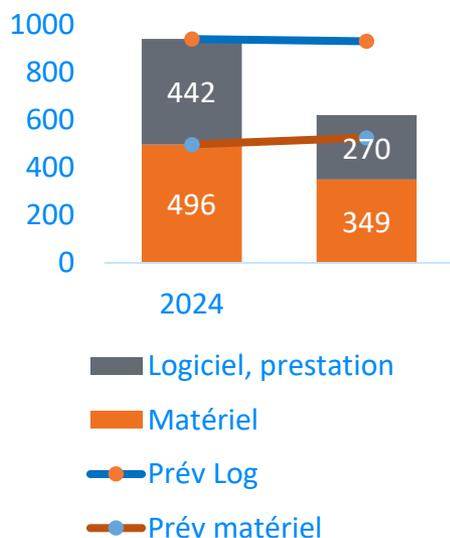
Enquête de satisfaction après assistance



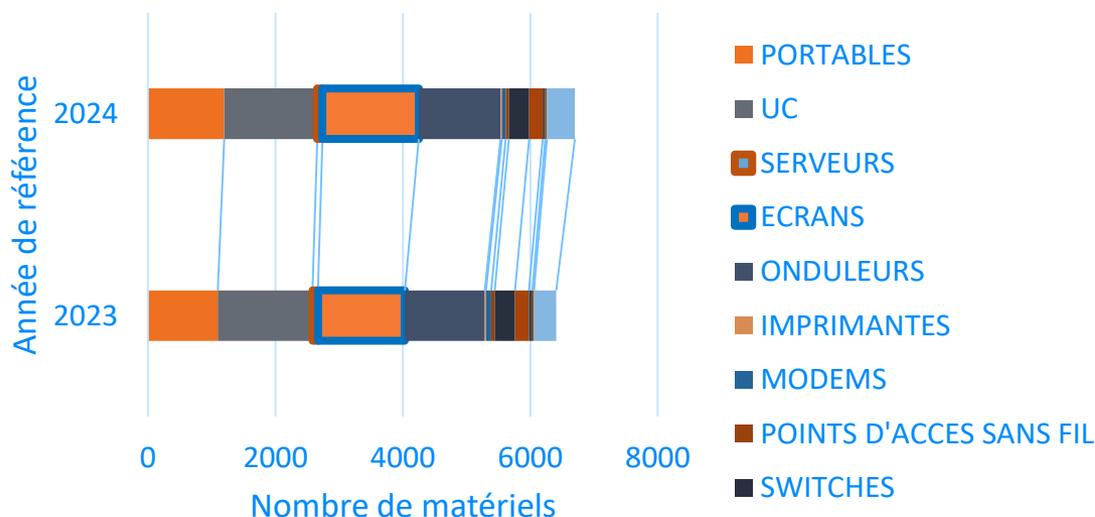
Nombre d'enquête satisfactions ouvertes : 7462
taux de réponse : 20%
Note moyenne de satisfaction : 4,73/5

Matériels : Déploiements neufs et Maintenance

COMMANDES



MATÉRIELS SOUS MAINTENANCE

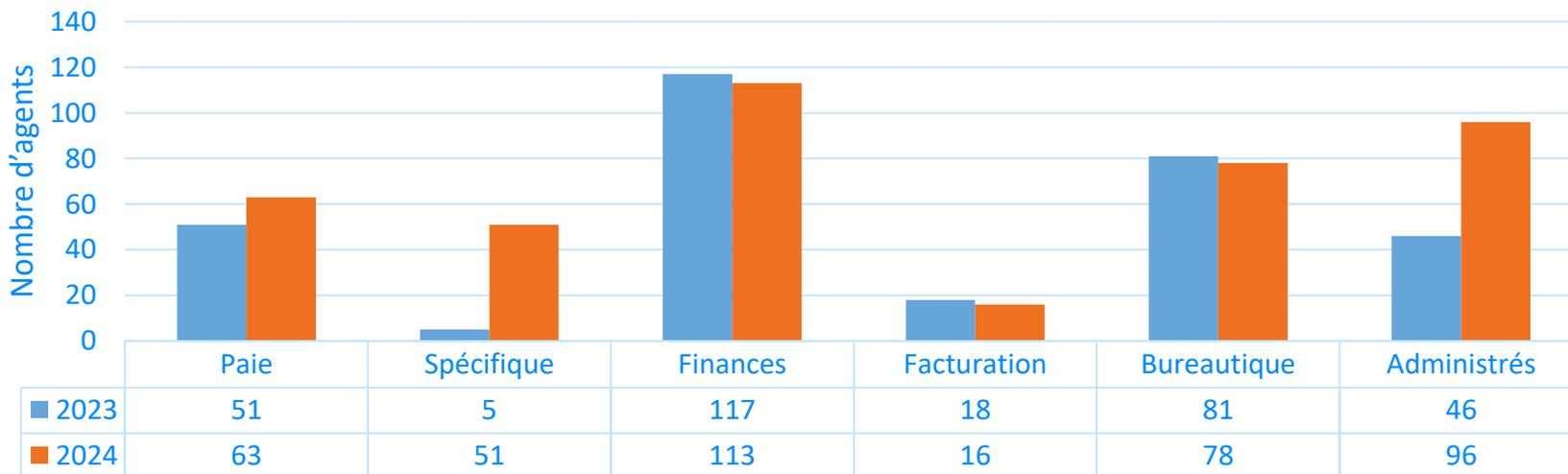


2024 : contraction sur les logiciels et
 ↗ de 6% de commandes matériel

↗ de 5% de matériels sous maintenance
 292 nouveaux matériels (pc, portables, écrans)

La formation – 500 journées en 2024

Nombre d'agents formés par thématique



Formation soumise à la saisonnalité : M57 en 2023, élections en 2024

↗ formations spécifiques (RGS / RGPD)

↗ 20% du nombre de journées de formation (415 journées en 2023)

Direction des Affaires Financières (DAF)- Présentation de la situation financière

- ➊ DAF – Gestion Financière Pilotée par la Donnée
- ➋ Point sur la Situation Financière Actuelle

DAF - Gestion Financière Pilotée par la Donnée

➤ **Sécuriser la Fonction Finance :**

- Renforcer l'expertise et assurer un binôme par le recrutement
- Intégrer/formaliser la fonction de Contrôle de Gestion

➤ **Gestion Financière Pilotée par la Donnée et création d'une dynamique de contrôle interne**

- Mise en place des indicateurs de performances pour un suivi fiable des performances et meilleure prise de décision
- Amélioration de la qualité des données comptables et relatives aux achats/revente
- Coopération avec les autres services pour intégrer la culture de la donnée

➤ **Impact : Un Pilotage Financier Transparent et Plus Fiable**

Création de valeur pour la collectivité et ses adhérents :

Gestion optimisée des ressources financières pour répondre aux besoins des adhérents

Situation financière au 30/11/2024 (1/2)

Résultat de fonctionnement au 30/11/2024 (en €)	Dépense	Recette
Total budgété	7 652 733,55	7 652 733,55
Mandaté	6 425 851,71	6 993 646,91
Disponible	1 086 144,20	659 086,64
taux de réalisation de budget(%)	86%	91%

salaires+factures non mandatés	615 627,67	
des factures à venir avant le 31/12 (estimation)	92 000,00	141 000,00
estimation du résultat (sans operations d'ordre)	7 133 479,38	7 134 646,91

Résultat d'investissement au 30/11/2024 (en €)	Dépense	Recette
Total budgété	568 589,45	568 589,45
Mandaté	448 207,86	551 267,48
Disponible	112 708,63	17 321,97
taux de réalisation de budget(%)	80%	97%

Dépenses Achats /Revente	Recettes Achats /Revente	Marge brut	Marge supplémentaire
1 852 257,00	5 733 685,80	3 881 428,80	
1 589 456,59	5 503 588,84	3 914 132,25	32 703,45
86%	96%		

Situation financière au 30/11/2024 (2/2)

- **Dépenses:** Sous contrôle, avec une économie importante réalisée sur la masse salariale (environ 190 k€ de solde prévisionnel).
- **Recettes :**
 - Réalisation de recettes non budgétées dans le BP (ex. subvention ANCT) compensant la non-réalisation de certains objectifs commerciaux
 - Il reste encore certains services à facturer (ex. mises à disposition, prestations RGPD/RGS, déploiements de matériel), estimation 140k€
- **Trésorerie**
 - Décalage entre les paiements des factures fournisseurs et l'encaissement des factures adhérents (500k€ d' impayées des adhérents); décalage entre le paiement de fournisseur du matériel et déploiements de matériel/facturation service fait.
 - Contrat pour la ligne de trésorerie à signer avant le 16/12 pour assurer la disponibilité de la trésorerie en fin d'année
- **Prévisionnel du résultat : à l'équilibre**

Activité T3 – T4 2024

Expertises Fonctionnelles Métiers

- 2 projets pilotes en cours de déploiement



Ressources humaines

Urbanisme

- 2 i-parapheurs liés à l'urbanisme
- Club utilisateurs
- Renouvellement marché en finalisation

- 2 projets pilotes en service



Finances

Cimetière

- 8 déploiements
- 7 prestations conseils et formations
- 1 club utilisateurs, 1 webinaire

Sites Web

+ Roadshow AFI



- 7 nouveaux mis en ligne sur S2, 109 sites en ligne
- 17 prestations de construction de sites en cours

Activité T3 – T4 2024

Activités Confiance Numérique

RGS :

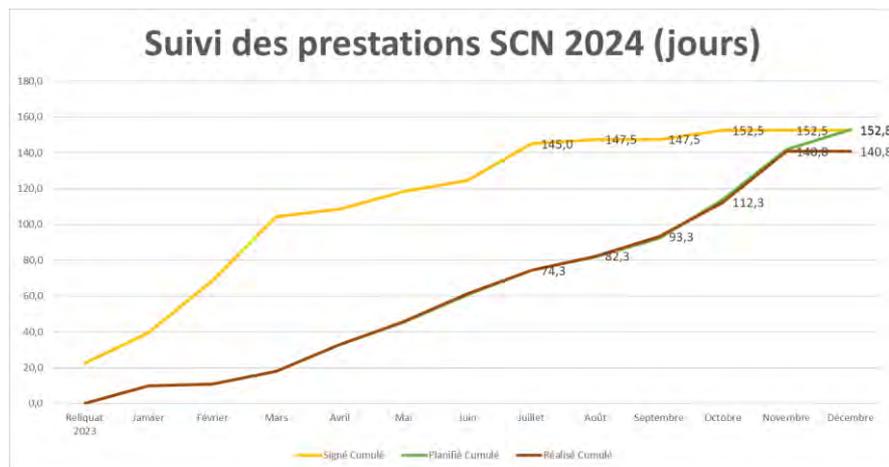
- 21 accompagnements : RGS, Analyses des risques, sensibilisations

RGPD :

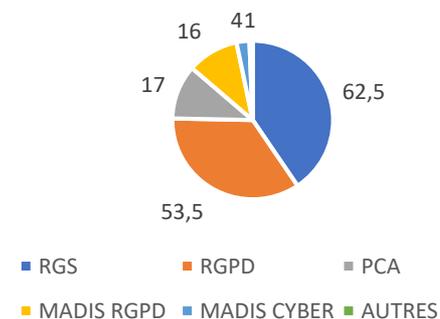
- 4 Accompagnements RGPD
- 8 AIPD

PCA (Plan de Continuité d'Activités):

- 1 PCA réalisé pour une CDC , intégré au PICS



Répartition des prestations d'accompagnement (jours)



Demandes technico-commerciales entrantes



2 291

En 2024 (période 01/01/24 au 02/12/2024)

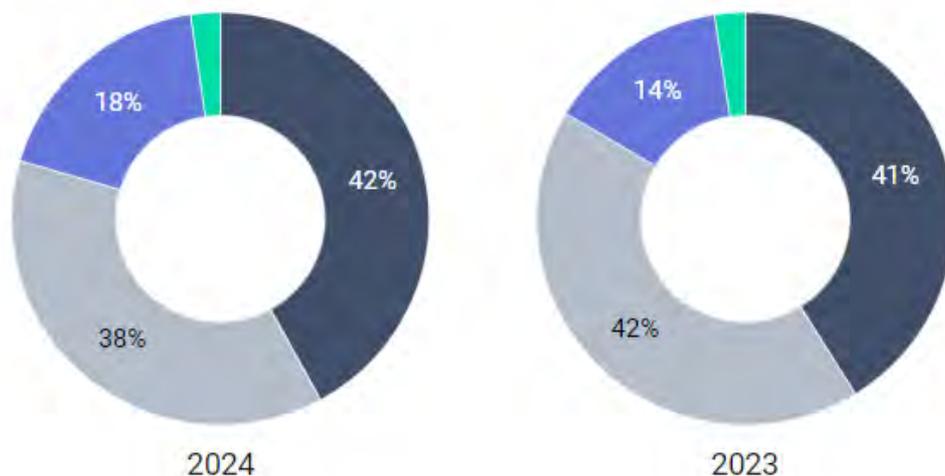
2 154

En 2023 (période 01/01/23 au 02/12/2023)



Une augmentation de **7%** au 02/12/2024

Répartition des demandes technico-commerciales **traitées**



▲ **77 %**

Des demandes sont traitées en moins de 12 jours ouvrés en 2024 (**38% en 2023**).



7 jours ouvrés

Délai moyen d'attente commerciale (**-9 jours par rapport à 2023**).

- Demandes Logiciels métiers et prestations associées
- Demandes Matériels et prestations techniques associées
- Demandes Abonnements
- Demande en Prestations de Conseil

Propositions technico-commerciales **réalisées**



2 080

En 2024 (période 01/01/24 au 02/12/2024)



2 142

En 2023 (période 01/01/23 au 02/12/2023)

Visites de recueil de besoins **effectuées**



132

En 2024 (période 01/01/24 au 02/12/2024)



144

En 2023

Réclamations traitées en 2024



31

Réclamations
traitées

8

Visites sur site pour recueillir
davantage les raisons de
l'insatisfaction

VS

▼ 49

Réclamations en
2023



27

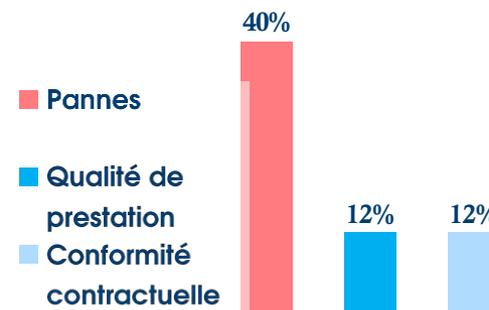
Réclamations
résolues

4 *En cours de
traitement*

Dont



Top 3 des motifs
de réclamations



Rendez-vous de proximité en 2024



26

Rendez-vous collectifs de proximité

3

Clubs utilisateurs

vs Un Club utilisateurs en 2023

2

Matinales sécurité

29

Entretiens de consultation

Webinaires & Démonstrations promotionnelles

21

EN 2024

vs

11

EN 2023



Une augmentation de 90%



Communication numérique

40

emailings d'information et de partage

Clubs et évènements de proximité prévus en 2025



22

Rendez-vous collectifs de proximité

Club utilisateurs :

- 5 « Club utilisateurs » à venir en 2025
- 2 « Club utilisateurs » réalisés ce mois-ci.

En préparation :

- 4 « Matinales Soluris ».
- 2 « Clubs » Cosoluce et DSI.
- 6 « Cercles Numériques ».
- 3 séminaires et conférences.

Nos nouvelles Offres de services



Gestion des absences



Dématérialisation des bulletins de paie



Gestion financière

- Gestion de l'inventaire, des emprunts et des marchés publics
- Circuits de validations
- Télétransmission des flux comptables
- Intégration des web services (parapheur, portail Hélios, Chorus, annuaires ...)
- Gestion Électronique de Documents



Gestion des Ressources Humaines

- Portail Agent
- Gestion des documents administratifs (bulletins de paie...)
- Gestion d'absences
- Module Carrière
- Simulation de paie
- Tableaux de bord

Avancement du plan d'actions suite au rapport de la Chambre Régionale des Comptes

Gouvernance :

Deux élus du Bureau Syndical et un référent à Soluris pour piloter le suivi du plan d'actions

- **Elus : Jean-Pierre Le Cloërec, Romain Rouan**
- **Soluris : Antoine Malétras**

- **Comité de Pilotage COPIL :**
 - Fréquence : Bimestrielle
 - Participants : Elus missionnés, pilotes d'actions et membres du CODIR
 - Objectifs : suivi de l'avancement, arbitrages et décisions niveau élus

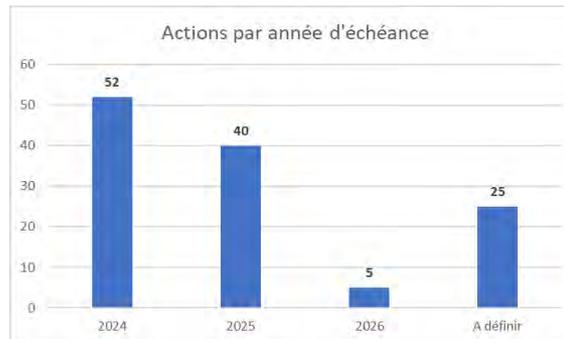
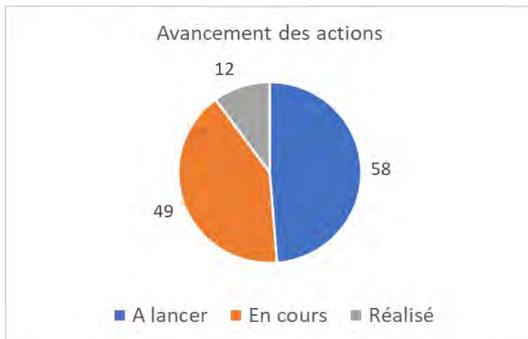
- **Comité de Suivi COSUI :**
 - Fréquence : Bimensuelle
 - Participants : Pilotes d'actions et référent Soluris
 - Objectifs : Mise à jour avancement, risques, ...

Le plan d'actions

122 actions suivies
dont les 12 recommandations

The screenshot displays the 'Plan d'actions' interface. The main table lists several actions with their respective chapters and statuses. A detailed view on the right shows the content of a specific action, including its title, chapter, and paragraph.

Titre	Chapitre	Statut	Avancement
Compte rendu des décisions déléguées	2 LA GOUVERNANCE	2 La Gouvernance	15
Recommandation n°1	2 LA GOUVERNANCE	2 La Gouvernance	17
Quotient et pouvoirs au BS	2 LA GOUVERNANCE	2 La Gouvernance	18
Renouvellement de mandats par le BS	2 LA GOUVERNANCE	2 La Gouvernance	20
Compte rendu des décisions de la Présidente	2 LA GOUVERNANCE	2 La Gouvernance	20
Renouvellement des membres	2 LA GOUVERNANCE	2 La Gouvernance	11



Le suivi des recommandations

Titre	Sujet	Chapitre	Paragraphe	Thème	Pages	Avancem...
Recommandation n°1	Information des conventions signées (marchés ou autre) en CS (tech mutualisé Océron, etc.), subventions et validation par le CS ...	2 LA GOUVERN...	2.1 Le fonctionn...	Délibération	17	Réalisé
Recommandation n°2	Soluris (Géo 17) ne peut intervenir pour des non adhérents : Charte signée avec des non adhérents pas légale (Conchyliculture, ...	2 LA GOUVERN...	2.3 Des missions...	Gestion	29, 30	En cours
Recommandation n°6	RECOMMANDATION n° 6. : mentionner la liste exhaustive des logiciels proposés aux adhérents et préciser les conditions tarifair...	2 LA GOUVERN...	2.5 L'information...		40	En cours
Recommandation n°3	RECOMMANDATION n° 3. : publier les documents budgétaires, les délibérations et les comptes rendus du bureau syndical ainsi ...	2 LA GOUVERN...	2.5 L'information...	Gestion	31	En cours
Recommandations n°...	Revoir les grilles tarifaires de Soluris et les délibérer RECOMMANDATION n° 4. : établir des barèmes explicites des tarifs votés sel...	2 LA GOUVERN...	2.5 L'information...	Délibération	34, 40 	A lancer
Recommandation n°7	Comptabilisation des logiciels destinés aux adhérents en charge de fonctionnement et non en investissement, déjà observé par l...	4 LA PRESENTAT...	4.2 Une qualité ...	Gestion	61	Réalisé
Recommandation n°8	Recommandation n° 8. Mettre en place un outil de suivi de carrière des agents et des contrats	6 LA GESTION D...	6.1 Les outils de...	Gestion	79	En cours
Recommandation n°9	Mettre fin au détachement du DGS sur l'emploi fonctionnel Recommandation n° 9. : régulariser la situation statutaire du directe...	6 LA GESTION D...	6.3 Le recours ir...	Gestion	81	En cours
Recommandation n10	Recommandation n° 10. : mettre en place un suivi de l'utilisation des véhicules de service et des consommations de carburant, s...	6 LA GESTION D...	6.8 La gestion d...	Gestion	88	En cours
Recommandation n11	Recommandation n° 11. Mettre en place un suivi fiable des échéances des marchés et contrats	7 LA COMMAN...	7.1 Achat de ma...	Gestion	92	En cours
Recommandation n12	Recommandation n° 12. : respecter les seuils de dépenses rendant obligatoire une mise en concurrence	7 LA COMMAN...	7.3 Achats sans ...	Gestion	96	En cours

🕒 Point de situation Géo17

- 🕒 Fin de la politique SIG départementale mise en place en 2011 avec l'arrêt des subventions du Département : dissolution du Comité Stratégique et du Comité d'Orientations
- 🕒 Mise en place d'une nouvelle dynamique en sollicitant les partenaires et collectivités par un courrier envoyé début octobre demandant de se positionner sur l'offre de services et le modèle économique pour 2025 et 2026
- 🕒 Définir une feuille de route et des projets collectifs : vers plus d'usages métiers.
 - 🕒 Ex : Le projet « PILDOM » application de pilotage pour partager ses programmations de travaux sur la voirie auprès des autres opérateurs. Ce projet est en phase expérimentale sur le territoire de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan.

<https://rc.pildom.datakode.fr/>

D. Questions diverses

Cybersécurité : Directive européenne "NIS2"

(Network and Information Security version 2)

Objectif : développer un niveau de cybersécurité homogène au niveau européen.

- Autodésignation grâce à des critères englobants des Entités Essentielles (EE) et Entités Importantes (EI).

Entités Essentielles

- Région, département, métropole, CU, CA, ville de plus de 30000 habitants, SDIS, CDG
Contrôle systématique pour les EE

Entités Importantes

- CC de plus de 30000 habitants
Contrôle en cas d'incident pour les EI

- Environ **2500 collectivités** et 14000 entreprises privées concernées (Eau, Transport, Banque, Déchets, etc.)
- Une autorité de régulation pouvant infliger des sanctions.
- Le périmètre comprend l'intégralité du SI sauf exception.

Quels impacts pour SOLURIS et ses adhérents ?

- ❑ Projet de loi : Résilience des infrastructures critiques et renforcement de la cybersécurité initialement prévu pour octobre 2024, a été repoussé à mars ou avril 2025.
- ❑ Dans l'intervalle la directive est entrée en vigueur mais n'est pas applicable sauf les entités concernées par le Règlement d'Exécution NIS2 n°2024-2690
- ❑ 3 ans pour ce mettre en conformité.

Nouvelles obligations pour les EE et les EI :

- ❑ Cartographie du SI à jour
- ❑ Suivi des incidents et déclaration à l'ANSSI
- ❑ Rédaction d'un PCA/PRA

Prochaine Assemblée:

**Débat d'Orientations Budgétaires
6 mars 2025**

SOLURIS

SOLUTIONS NUMÉRIQUES TERRITORIALES
INNOVANTES

Merci de votre attention
et à bientôt !

